

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA CNPS

MARSEILLE – 29 juin 2014

de 9 h à 17 h

au siège du Comité Provence – 46, boulevard Fenouil – Marseille – L'Estaque

Les délibérations de la Commission Nationale sont sous réserve de la validation par le Comité Directeur National et ne seront exécutoires qu'après approbation.

Commissions représentées :

CIPS ALPC:	Gilles JOLIT, Président.
CRPS CENTRE :	Yannick GUIVARCH, Président.
CIPS IDF-PICARDIE :	Christelle GRESSIER, Présidente.
CRPS PROVENCE-ALPES :	Marc DOUCHET, Président.
CRPS RABA :	Laurent Bron, Suppléant.
CRPS Pyrénées Méditerranée :	Renaud CABANNE, Suppléant.

Autres présents :

Bruno MEGESSIER, Président CNPS;
Jean-Pierre STEFANATO, adjoint au délégué du Collège, Vice-président CNPS.

Excusés :

Secrétaire CNPS : Michel CONTE;
Délégué du Collège des INPS : Serge CESARANO, représenté par son adjoint.

Absents:

CRPS Nord Pas de Calais
CRPS EST

Il est rappelé que les commissions régionales doivent être représentées lors des réunions de la commission nationale pour permettre son bon fonctionnement.

A l'avenir, un courrier rappelant cette obligation sera adressé au(x) président(s) non représenté(s), copie le président du comité régional.

En l'absence du secrétaire de la CNPS, Christelle GRESSIER est désignée secrétaire de séance.

1	Fonctionnement de la CNPS	3
1.1	Retour terrain	3
1.2	CDN	3
1.3	CIPS	3
1.4	Chargés de mission	4
1.5	Collège	4
1.6	Suivi du matériel	4
2	Budget 2014	4
2.1	Suivi et points d'attention	4
3	Formation	5
3.1	Cursus mélanges	5
3.2	Rencontre des cadres	5
3.3	Développement des compétences des plongeurs	5
3.4	Evolution cursus PS1	5
3.5	PS1 Autonome	5
3.6	Evolution du contenu du FPS2	5
4	Communication	5
4.1	Internet	5
4.2	Fil	6
4.3	SUBAQUA	6
4.4	T-Shirt	6
5	Points divers	6
6	Dates à venir	6

1 Fonctionnement de la CNPS

1.1 Retour terrain

- De plus en plus de plongeurs TDI demandent à se rapprocher des activités de la FFESSM après l'obtention de leur « full cave ». Il arrive que certains aient moins de 20 plongées sous terre. La question de leur intégration dans nos activités se pose.

Question adressée au collègue : définir les modalités d'intégration dans nos activités des plongeurs ayant obtenu une « qualification d'autonomie en binôme », permettant de prendre en compte leur expérience.

- La première SCA du Lot vient d'être créée. Il est convenu de se rapprocher du responsable pour comprendre les orientations politiques et commerciales de la structure, en particulier les modalités de délivrance des diplômes FFESSM dans le Lot.

1.2 CDN

- Remerciements adressés à l'ensemble des régions pour leurs bilans d'activités à mi année. Les éléments permettront de faire un rapport à l'intention du CDN. Il est demandé aux présidents des commissions régionales de transmettre en plus des rapports Word, PDF, et PowerPoint les photos qu'ils souhaiteraient voir utiliser dans les communications adressées au CDN. Il est en effet parfois difficile de les extraire en vue de les réutiliser. Pour que ces photos soient aussi exploitables pour les articles de SUBAQUA, il faudrait les transmettre en haute résolution.
- Il est convenu qu'en attendant la mise à disposition d'un espace de stockage adapté, les médias soient transmis au bureau de la CNPS.
- Les problématiques du droit à l'image et d'utilisation des images prises dans le cadre des activités fédérales sont débattues.

Question adressée à la commission juridique : quelles sont les règles et bonnes pratiques à suivre pour utiliser les images prises dans le cadre des activités de la commission ?

1.3

CIPS

- La convention interfédérale devrait être signée sous peu. Elle permet l'accueil des licenciés de chaque fédération sur les stages de formation plongée de l'autre fédération. Ce point concerne aussi les formations au secours plongée pour lesquelles le pré-requis est de remplir la fiche plongeur du SSF (détails à vérifier auprès de la FFS).
- L'action commune prévue le week-end des 5 et 6 juillet 2014 va devoir être reportée suite à une indisponibilité du Président de la CNPS.
- Jean Pierre Stefanato, en charge du suivi de l'action « panneaux de prévention » côté FFESSM, contactera le président de la commission plongée de la FFS pour faire un point de situation et relancer les travaux.
- Le président de la commission plongée de la FFS doit consulter le SSF en vue d'organiser un groupe de travail interfédéral sur le suivi de l'accidentologie en siphon. La CNPS impliquera la commission médicale.

1.4 Chargés de mission

- La CNPS nomme les chargés de mission pour la réalisation d'actions dans un contexte défini. Les chargés de mission font valider les orientations qu'ils donnent à ces actions avant leurs mises en œuvre. La CNPS reste « maître d'œuvre ».

Vote à l'unanimité.

- A la demande de son président, la CNPS confirme sa confiance en Michel Conte pour l'organisation des RIPE 2014.

1.5 Collège

- Les missions du collège des Instructeurs Nationaux de Plongée Souterraine sont de deux natures : répondre aux besoins exprimés par la CNPS et anticiper ces besoins en étant force de proposition. Dans tous les cas, la CNPS prend en compte l'avis du collège avant de rendre sa décision, puis la transmet au CDN qui l'entérine ou la rejette.
- La CNPS demande au Collège des Instructeurs Nationaux de Plongée Souterraine de se conformer à son règlement intérieur quant à l'implication des Instructeurs actifs dans la formation des cadres de plongée souterraine. Elle rappelle l'obligation de participer à trois journées de formation par an et à la formation d'un cadre tous les 5 ans.
- L'Instructeur délégué par la CNPS sur un examen de FPS2 doit venir d'une autre région que celle qui organise le stage.
- La CNPS demande au collège des Instructeurs Nationaux de Plongée Souterraine de créer une liste des « Instructeurs actifs » à l'identique de celle de la CNPS, afin de faciliter la diffusion des informations par messagerie électronique à l'ensemble des membres du collège.
- Le collège propose une évolution de la procédure d'agrément des stages et des documents associés, afin de simplifier la gestion administrative et valoriser le rôle des FPS2 :
 - Suppression de la demande d'agrément pour les stages de formation des plongeurs.
 - Maintien de la demande d'agrément pour les stages de formation des cadres.
 - Obligation d'envoyer les bordereaux d'examen accompagnés de l'intégralité des règlements.

Les évolutions sont adoptées à l'unanimité.

Les documents proposés sont utilisables immédiatement. Ils sont disponibles en annexe et seront mis en ligne après correction des dernières coquilles.

1.6 Suivi du matériel

- L'état du matériel est présenté.

2 Budget 2014

2.1 Suivi et points d'attention

Il est proposé de réallouer une partie du budget non utilisé pour l'acquisition d'une batterie de scooter CUDA (2400€). Lettre de motivation et devis à établir par le demandeur.

Vote à l'unanimité moins 2 abstentions.

3 Formation

3.1 Coursus mélanges

La liste des Instructeurs Nationaux formateurs mélanges est proposée par le collège. Ces formateurs se réuniront pour partager les modalités de formation aux compétences de plongeur trimix souterrain, afin d'assurer une cohérence entre les régions.

Liste adoptée à l'unanimité moins une abstention (PM)

3.2 Rencontre des cadres

Claude Benistand proposera un doodle pour identifier la date qui conviendra au plus grand nombre de cadres pour se réunir en congrès. L'objectif est de discuter de la formation continue des cadres et échanger sur les façons de faire de chacun.

3.3 Développement des compétences des plongeurs

Plusieurs pointeurs seront mobilisés en mai 2015 autour d'une action post siphon au Ressel. Les plongeurs qui souhaiteraient être accompagnés pour s'investir sur des actions engagées sont invités à se faire connaître pour participer au camp.

3.4 Evolution cursus PS1

Le collège n'a pas transmis son avis sur la réduction de 5 à 3 plongées nécessaires pour l'obtention du PS1. La CNPS demande au collège de le transmettre dans le mois, à défaut elle prendra sa décision sans avis.

Décision adoptée à l'unanimité.

3.5 PS1 Autonome

Il est convenu d'utiliser l'appellation "PS1 autonome" au lieu de "PS1+".

3.6 Evolution du contenu du FPS2

Le collège a lancé un groupe de travail pour étudier les modalités de suppression du niveau 4 pour la candidature au FPS2.

4 Communication

4.1 Internet

- Il est demandé aux régions de parcourir les pages du site Internet de la commission nationale et de faire un retour sur les améliorations à faire : informations à mettre à jour, à ajouter car non trouvées, ergonomie.
- Le forum a été relancé. La commission IDF-P a créé une section "cours théoriques" pour y mettre à disposition des documents. Les autres régions sont invitées à y contribuer.
- Il est proposé de supprimer la liste Yahoo plongée-souterraine-FFESSM.

Suppression adoptée à l'unanimité.

4.2 Fil

Un fil spécial Bosnie est envisagé pour 2015.

4.3 SUBAQUA

Les régions sont invitées à solliciter les plongeurs pour la rédaction d'articles pour alimenter la rubrique souterraine du Subaqua. Plusieurs articles sont envisagés par IDFP et PROVENCE-ALPES.

4.4 T-Shirt

La date butoir approche, le quota n'est pour l'instant pas atteint.

5 Points divers

Jean-Pierre annonce l'organisation du "Lot international cave diving congress (LICDC) <http://licdc.org/>", du 25 au 27 septembre 2015 dans le Lot. Il s'agit d'un congrès international de plongée souterraine dont l'organisation se veut multiculturelle et indépendante. Le comité d'organisation est constitué de Joël ENNDEWELL, Jean-Pierre STEFANATO, Michel RIBERA, Harald FRANZEN et Olivier BERTIAUX. Des conférences et des animations seront proposées ainsi que des stands pour les professionnels et les fédérations. Jean-Pierre demande si la CNPS souhaite participer ou non à ce congrès. Des informations complémentaires sont attendues par la CNPS pour pouvoir se positionner.

6 Dates à venir

04/10/2014 : Collège des INPS, salle du comité régional à Paris.
05/10/2014 : CNPS, salle du comité régional à Paris.
11/10/2014 : CDN avec les commissions à Marseille.
09/01/2015 : 17eme salon de la plongée à Paris
07/02/2015 ou 21/03/2015 : CIPS à Lyon (selon contraintes d'agenda).
11/04/2015 : AG FFESSM à Lyon.

Rédacteur Christelle GRESSIER et Bruno MEGESSIER
Mise en page Michel CONTE

Document définitif envoyé par email aux membres de la CNPS le 24/07/2014.
Dans l'attente de validation par le CDN.